



Carcassonne Agglo vous accompagne dans vos projets!

Carcassonne Agglo soutient le développement économique et la création d'emplois sur le territoire par l'octroi d'aides aux entreprises.



Vous êtes une TPE/PME de plus de 3 ans

et vous avez un projet immobilier en vue d'une implantation ou du développement de votre activité sur une commune de Carcassonne Agglo.

3 TYPES D'AIDES:

- Aide à l'acquisition de friches immobilières, à la construction, l'aménagement et la rénovation d'immobilier d'entreprises, sous forme de subvention
- Aide à l'acquisition de terrains à construire appartenant à Carcassonne Agglo, sous forme de rabais sur le montant de l'achat
- Aide à l'immobilier, sous forme d'avance remboursable

Dépenses éligibles : acquisition des locaux ou terrains, coûts des travaux et frais annexes.

Montant de l'aide au regard de la création d'emploi et de l'intérêt économique du projet, dans la limite des taux d'intervention règlementaires.

Ces aides contribuent à vous accompagner dans votre projet immobilier pour vous permettre de disposer de terrains et/ou bâtiments adaptés à vos besoins et vous aider ainsi à l'accroissement de votre activité, à l'augmentation de votre productivité, à la création l'emploi et à la diminution de vos coûts d'investissement. Elles sont destinées à soutenir le tissu productif (entreprises de production, industrielles ou artisanales).

Vous êtes un commerce

et vous avez un projet immobilier situé dans une commune de moins de 3000 habitants du territoire de Carcassonne Agglo.

Aide au maintien, à l'installation et au développement des activités commerciales dans le cadre de la politique locale du commerce, sous forme de subvention.

Dépenses éligibles : acquisition des locaux, coûts des travaux et frais annexes.

Montant de l'aide au regard de l'intérêt économique du projet, dans la limite des taux d'intervention règlementaires.

Cette aide vient soutenir les investissements liés à la création ou au développement des activités commerciales en milieu rural, dans la perspective d'un maillage commercial équilibré sur le territoire.

Elle s'adresse aux **commerces de détail** et **entreprises artisanales** ayant une **activité de vente**.

INFORMATIONS

Pour vérifier l'éligibilité

de votre projet,
connaître les modalités
ou toute information
liée aux dispositifs.

Contactez la

Direction de l'Économie

04 68 10 55 92

economie@carcassonne-agglo.fr

